

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

**Arrêté du 16 février 2017 portant nomination au comité national des indications géographiques protégées, labels rouges et spécialités traditionnelles garanties de l'Institut national de l'origine et de la qualité**

NOR : AGRT1702224A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 16 février 2017 :

Sont nommés membres du comité national des indications géographiques protégées, labels rouges et spécialités traditionnelles garanties de l'Institut national de l'origine et de la qualité, pour une durée de cinq ans :

*1° En qualité de représentants professionnels des secteurs de la production, de la transformation ou du négoce des produits concernés*

M. Bonnin (Pascal), à Méharin (Pyrénées-Atlantiques).  
M. Borredon (Bernard), à Montlaurun (Lot).  
Mme Brethes (Chantal), à Montaut (Landes).  
M. Cabrit (Pierre), à Sainte-Croix (Aveyron).  
Mme Chabrier (Laurence), à Didenheim (Haut-Rhin).  
M. Chemelle (Daniel), à Saint-Aubin-le-Monial (Allier).  
M. Chiron (Laurent), à L'Eguille-sur-Seudre (Charente-Maritime).  
M. Daniel (Philippe), à Vigneulles (Meurthe-et-Moselle).  
Mme Delhommel (Catherine), à Erbrée (Ille-et-Vilaine).  
Mme Descat (Mélanie), à Castillon-Debats (Gers).  
M. Donati (Mathieu), à Santa-Maria-Poggio (Haute-Corse).  
M. Drouin (Benoît), à Rouez-en-Champagne (Sarthe).  
M. Farrugia (Guy), à Wimereux (Pas-de-Calais).  
M. Grange (René), à Charnay (Rhône).  
Mme Iladoy (Marie-Madeleine), à Aramits (Pyrénées-Atlantiques).  
M. Jokiel (David), à Eterpigny (Pas-de-Calais).  
M. Lemarié (Jean-Louis), à Asnières-sur-Vègre (Sarthe).  
Mme Le Runigo (Agnès), à Blignicourt (Aube).  
M. Mazel (Bertrand), aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône).  
M. Ménard (Jean-Yves), à Saint-Jean-de-Linières (Maine-et-Loire).  
M. Merceron (Didier), à Challans (Vendée).  
M. Moissonnier (Didier), à Lent (Ain).  
Mme Morche (Nadine), à Voutré (Mayenne).  
M. Moreau (Jean-Baptiste), à Ceyroux (Creuse).  
M. Nicol (Christophe), à Guérande (Loire-Atlantique).  
M. Oberti (Didier), à Lacaune (Tarn).  
M. Paget (Richard), à Besançon (Doubs).  
M. Pallavidino (François), à Allez-et-Cazeneuve (Lot-et-Garonne).  
Mme Pieters (Christiane), à Casteron (Gers).  
M. Poigt (Jean-Marc), à Hastings (Landes).  
M. Renaud (Jean-François), à Tréllissac (Dordogne).  
M. Rollet (Jean-François), à Colombe-lès-Vesoul (Haute-Saône).  
M. Saint-Lo (Guy), à Créances (Manche).

M. Tauzia (Bernard), à Campagne (Landes).  
M. Tobie (Bernard), à Pénestin (Morbihan).  
M. Vollier (Jean-Louis), à Chauvigny (Vienne).  
Mme Vucher (Nathalie), à Avignon (Vaucluse).

*2° En qualité de personnalités qualifiées*

M. Baladier (Henri), à Saint-Léger-lès-Paray (Saône-et-Loire).  
M. Blanchard (Jean-Stéphane), à Caulnes (Côtes-d'Armor).  
Mme Borde (Corinne), à Tonneins (Lot-et-Garonne).  
M. Delcoustal (Gérard), à Clairac (Lot-et-Garonne).  
Mme Grignon (Alexandra), à Léguevin (Haute-Garonne).  
M. Guyon (Jean-Yves), à La Roche-sur-Yon (Vendée).  
M. Juin (Hervé), à Péré (Charente-Maritime).  
M. Lacouture (Bernard), à Bascons (Landes).  
M. Lecerf (Rémi), à Chamoux (Yonne).  
M. Manner (Arnaud), à Bayeux (Calvados).  
Mme Nozières-Petit (Marie-Odile), à Cazevielle (Hérault).  
M. Sibert (Pierre), à Loyettes (Ain).

Sont nommés membres du comité national des indications géographiques protégées, labels rouges et spécialités traditionnelles garanties de l'Institut national de l'origine et de la qualité, pour représenter les administrations :

*Au titre du ministère chargé de l'agriculture*

La directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises ou son représentant.  
Le directeur général de l'alimentation ou son représentant.

*Au titre du ministère chargé de l'économie*

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou son représentant.  
Le chef de service de la protection des consommateurs et de la régulation des marchés ou son représentant.

*Au titre de FranceAgriMer*

Le directeur général de FranceAgriMer ou son représentant.